

La chronique historique



Petites industries et arts domestiques à Sainte-Félicité en 1937

par *Louis Blanchette*

Ma chronique présente à nouveau certains aspects de l'imposant rapport publié en 1937 et dont je me suis inspiré pour présenter trois chroniques (les industries du bois, les productions végétales et animales). Celle de ce mois-ci sera la dernière tirée de cet ouvrage. Elle porte sur quelques petites industries qui existaient au village de même que sur les arts domestiques que le Cercle des Fermières faisait largement la promotion.

La carderie d'Anselme Tremblay. Cette carderie traite annuellement environ 10,000 livres de laine pour le compte des cultivateurs, moyennant une commission de tant pour cent la livre. Cette industrie, qui fonctionne quelques mois par année, emploie un homme et une femme. Une petite chute d'eau actionne la carderie, de même que la scierie et la meunerie, qui lui sont adjacents.

Les meuneries Tremblay et Rivard. En 1937, on compte deux meuneries : celle d'Anselme Tremblay, et celle de Ludger Rivard. La meunerie de M. Tremblay fonctionne occasionnellement pour les cultivateurs, moyennant une commission en nature de 12%. La production de cette année-là atteint plus de 50,000 livres de grain. Celle de M. Rivard, qui fonctionne près de huit mois par année, moule pour les cultivateurs à raison d'une commission de 10%. La production comporte cette année 120,000 livres de farine de blé, 70,000 livres de son, 233,000 livres de farine d'avoine et 66,600 livres de moulée d'orge. Cette meunerie rend donc aux cultivateurs de la municipalité d'importants services.

La tannerie d'Hector Fortin. En existence depuis quatre ans à Sainte-Félicité, la tannerie exploitée par monsieur Fortin traite, en 1937, 17,350 livres de peaux vertes, soit environ 350 grosses peaux et 250 petites peaux. La tannerie fonctionne six mois par année et emploie un homme durant cette période. Les déchets de l'épilage sont remis aux cultivateurs qui s'en servent comme engrais; et les poils sont souvent utilisés dans la confection de tapis. Cette tannerie,

qui travaille à commission, est la seule qui existe de Matane à Gaspé. On estime qu'elle présente pour l'avenir d'intéressantes possibilités de développement.

Les arts domestiques et le Cercle des Fermières. Toujours en 1937, près de 150 familles s'adonnent aux arts domestiques à Sainte-Félicité, où on relève environ 80 métiers à tisser. On utilise surtout la laine domestique et un peu de lin. Les artisanes, à qui des cours de démonstration de tissage ont déjà été donnés, fabriquent de la flanelle, de la toile de lin, des tapis crochetés, des tricots et des étoffes refoulées qui servent à la confection de vêtements. Beaucoup d'ouvrières fabriquent en vue de la vente; on estime que plus de 30% de la production sont destinés aux touristes et aux commerçants. La municipalité renferme également un comptoir de vente, tenu par un agent qui retient une commission sur les ventes et où les ouvrières consignent leurs travaux.

La localité compte depuis novembre 1925 un Cercle de Fermières (depuis 95 ans cette année!); il est d'ailleurs l'un des plus vieux cercles établis au Bas-Saint-Laurent. En 1937, il regroupe 45 membres. La propagande active de ses membres et leur dynamisme contribuent à sa bonne renommée. Cette association organise des concours annuels pour stimuler le zèle et l'initiative de ses membres. D'ailleurs, une dizaine d'artisanes du village prennent part chaque année à des expositions provinciales.



Vous aimeriez annoncer vous aussi votre entreprise dans les pages du petit journal de Sainte-Félicité?

Pour 60\$, votre carte d'affaire sera visible toute l'année.

Contactez-nous au bureau municipal : 418 733-4628



Louis Blanchette

Auteur-éditeur

Spécialité : Histoire maritime

162, rue Saint-François
Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

418 733-1371

blanchettelouis@globetrotter.net

HISTO-GRAFF

Recherche et édition

Léon Côté
LOCATION DE PÉPINE
418 733-4927